



# GIRO.COM

FEVRIER  
2003



*" il n'est pas de  
prévention sans le  
concours de tous et  
donc sans l'information  
et même la formation  
de chacun "*



*" travaux dans les  
forêts communales "*

Rédaction  
Christian CODDET  
Direction de la publication  
Gilles ROY  
Imprimé en 1600 ex. par  
Rahin Edition Communication  
Dépôt légal 02/2003

## EDITORIAL

**Quatre flocons de neige** ou trois gouttes de pluie en trop et voilà les "pouvoirs publics" aussitôt vilipendés ; "on" se demande ce qu' "ils" font !

**Chaque jour qui passe** voit la ronde s'accélérer et le citoyen de moins en moins prêt à accepter la moindre contrariété susceptible d'enrayer sa belle planification où désormais tout s'enchaîne à la minute près.

**Bien évidemment** les "pouvoirs publics" s'appliquent à satisfaire cette attente propre au monde "moderne" mais avec des limites qui, si on les oublie bien vite face aux difficultés, s'imposent clairement lorsqu'il s'agit de contribuer aux dépenses.

**En matière de sécurité**, il est de plus en plus clair que la prévention est l'arme la plus efficace ; mais il n'est pas de prévention sans le concours de tous et donc sans l'information et même la formation de chacun.

**Dans le domaine des risques** qualifiés de majeurs : séismes, mouvements de terrains, tempêtes, inondations, aléas industriels, des plans de prévention se mettent progressivement en place suite à la loi du 22 juillet 1987 sur l'information concernant les risques et au décret du 11 octobre 1990 précisant le contenu et les formes de cette information.

**Pour le département du Territoire de Belfort**, un dossier départemental a été constitué et un arrêté préfectoral du 13 juillet 1995 a établi la liste des communes exposées à un risque prévisible. Le dossier concernant notre commune a été achevé récemment et par conséquent ce numéro de GIRO.COM, ainsi que les suivants, en présenteront de façon synthétique les principaux éléments. Le dossier complet est bien entendu consultable en mairie et cette information sera progressivement relayée par tous les canaux appropriés.

*"Les sociétés modernes sont menacées non seulement par les risques naturels classiques que la technique ne permet pas de maîtriser complètement comme les inondations, les tremblements de terre, les cyclones, etc., mais encore par les risques qualifiés de risques technologiques qui sont inhérents aux activités humaines comme les usines, les centrales, les barrages et les transports", nous disait Haroun TAZIEFF, et il ajoutait : "la seule façon d'éviter, autant que faire se peut, ces catastrophes ou ces accidents ou d'en limiter les effets c'est de s'y préparer, sans esprit catastrophique mais avec lucidité et détermination".*

## CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER

**Treize points** étaient à l'ordre du jour de cette première séance de l'année et seize conseillers étaient au rendez-vous, six autres étant représentés.

**Pour traiter le premier point** qui portait sur le programme des travaux dans les forêts communales, le maire avait invité deux agents de l'ONF (Office National des Forêts). Comme relaté précédemment, les ventes de bois de l'année 2002 ont été infructueuses et la question des travaux d'entretien du patrimoine forestier se pose donc avec d'autant plus d'acuité. Les agents de l'ONF expliquent clairement la situation des différents parcelles et donnent des indications sur le caractère d'urgence ou non des travaux envisagés ; par exemple, la réalisation de certaines pistes de vidange, si elle doit être programmée, pourra être différée en fonction des ventes comme ce fût d'ailleurs le cas en 2002. Après discussion et accord sur les priorités, la proposition de programme de travaux pour un montant de l'ordre de 20 000 euros est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

**Les points 2 à 7** portaient sur la mise à jour et en conformité avec les textes ministériels de différents régimes indemnitaires : régisseurs de recettes, travaux supplémentaires des agents, horaires des nuits, dimanches et jours fériés, élections, ... Tous ces points ont été adoptés à la majorité après plusieurs demandes d'explication sur des textes quelquefois relativement abscons.

**Les points 8 et 9** portaient sur la décision d'engagement des travaux d'aménagement de l'entrée sud de la ville au niveau du carrefour avec la rue des Planchettes. Ce dossier, à l'étude depuis plus d'un an est arrivé à maturité et le maire expose le projet préparé par la DDE (Direction Départementale de l'Équipement). Ce projet comporte notamment un îlot central avec un "tourne à gauche", une voie piétonne jusqu'au chemin du Verbal (après pose d'une buse dans le fossé) et 2 pistes cyclables. Sans remettre en cause le projet présenté, plusieurs conseillers s'interrogent sur le caractère pratique du "tourne à gauche" tel que dessiné sur les



" engagement des travaux d'aménagement de l'entrée sud de la ville "

" galette de minuit "



Denis MARSOT

" une des plus vieilles familles de Giromagny "



" l'ensemble du Territoire de Belfort est classé en catégorie S1b "

plans. Après discussion, il est convenu que ce point fera l'objet d'une étude complémentaire. A ce détail près, le projet est adopté à l'unanimité pour être inscrit au budget 2003 pour un montant d'environ 220 000 euros. Le maire est autorisé à finaliser les négociations avec la SNCF pour l'acquisition des terrains nécessaires, à signer un marché de maîtrise d'œuvre avec la DDE, à engager les travaux en sollicitant le concours du Conseil Général pour un financement partiel et à solliciter la préfecture pour l'attribution d'une dotation d'équipement (DGE) pour ce projet.

Le point 10 portait sur une proposition d'enfouissement des réseaux à l'occasion de travaux en sollicitant le concours du SIAGEP (Syndicat Intercommunal d'Aide à la Gestion des Equipements Publics). Les opérations porteront sur la zone d'aménagement présen-

tée au point 8 ainsi que sur la place des Combattants d'Afrique du Nord et sa liaison avec la rue Lhomme. Ce projet et la délégation de sa maîtrise d'œuvre au SIAGEP sont adoptés à l'unanimité.

Les points 11 et 12 portaient sur des opérations de routine : prise en compte de la dissolution au 1er janvier 2003 du SIPI (Syndicat Intercommunal du Parc Instrumental) qui gèrait des instruments de musique et mandatement de diverses sommes en section d'investissement.

Après la revue d'un certain nombre de questions diverses, les 12 coups de minuit ont sonné et les conseillers sont passés allègrement à des discussions à bâtons rompus autour d'une galette qui, tout en étant "des rois", fût aussi pour cette occasion une galette de minuit !

### QUI ETES VOUS DENIS MARSOT ?



Je suis né à Giromagny le 19 mars 1947, dans la ferme familiale située à l'angle du faubourg d'Alsace et de la rue du Rosemont, au sein de l'une des plus vieilles sinon de la plus vieille famille de Giromagny. Troisième d'une génération de quatre enfants, j'ai d'abord été élève à l'école des garçons, maintenant appelée école Lhomme, puis au lycée tech-

nique de Belfort. Après mon service militaire, effectué à Toul, j'ai travaillé à la ferme avec mes parents jusqu'à la reprise de l'activité pour mon propre compte.

Vaches, moutons, poules, et autres animaux de basse-cour m'occupent tous les jours de l'année. Je tiens également un magasin de semences et d'aliments pour animaux et j'exerce aussi une activité de distribution de fuel depuis 1995.

Au conseil municipal, je suis élu depuis 1971 et c'est donc mon sixième mandat : cinq se sont passés dans la majorité et un dans l'opposition. J'apporte au conseil mes connaissances de la forêt, Giromagny tirant une partie de ses revenus de ses propriétés forestières. Depuis 2001, je fais partie de la commission "développement économique et touristique", de la commission "finances", de la commission "ordures ménagères" et aussi du Centre Communal d'Action Sociale.

### PREVENTION DES RISQUES MAJEURS

#### 1ère partie : Le risque sismique

La France métropolitaine est un pays de sismicité modérée mais variable selon les régions, ce qui a conduit à l'établissement d'un zonage sismique établi par décret du 14 mai 1991. L'ensemble du Territoire de Belfort est classé en catégorie S1b, cet à dire à sismicité faible, cependant le fossé Rhénan voisin présente une activité significative qui ne peut être ignorée. Les bâtiments et habitations nouvellement construits doivent donc respecter des règles de construction appropriées indiquées lors du dépôt d'une demande de permis de construire. En cas de séisme, l'information à destination des populations sera effectuée à la radio sur 106.8 MHz (France Bleue Belfort-Montbéliard).

Les précautions préliminaires consistent à :

- repérer les points de coupure de gaz, d'eau et d'électricité,

- fixer aux murs et au sol les appareils et meubles lourds,
- repérer un endroit où l'on pourra se mettre à l'abri,
- avoir un extincteur en état de marche à portée de main.

**Pendant les secousses, rester où l'on est en essayant :**

- à l'intérieur de se mettre à l'abri près d'un mur porteur ou sous un meuble solide ; ne pas rester au voisinage des fenêtres, ne pas fumer (risque d'explosion),
- à l'extérieur de s'éloigner de ce qui peut s'effondrer (bâtiments, ponts, fils électriques) ou à défaut, dans une rue, de s'abriter sous un porche,
- en voiture de s'arrêter à distance des constructions et des fils électriques ; ne pas sortir avant la fin des secousses.

### Après les premières secousses :

- couper l'eau, le gaz et l'électricité ; ne pas allumer de flamme et ne pas fumer ; ouvrir portes et fenêtres en cas de fuite de gaz et prévenir les autorités,
- évacuer le plus rapidement possible le bâtiment en faisant attention à l'arrivée possible de nouvelles secousses ; ne pas

- prendre l'ascenseur,
- s'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer ; ne pas aller chercher ses enfants à l'école ; prendre contact avec les voisins qui peuvent avoir besoin d'aide,
- écouter France Bleue Belfort-Montbéliard ;
- ne pas téléphoner afin de laisser les lignes libres pour l'organisation des secours.

### QUI ETES VOUS MICHELLE HELLE ?



Je suis née à Lepuix-Gy le 14 juillet 1947. J'y ai vécu jusqu'à l'âge de 7 ans puis ma

famille s'est installée à Giromagny. Que dire de moi si ce n'est que de 1963 à 1982, j'ai travaillé aux établissements PIQUEREZ, à la Planche Le Prêtre, comme manutentionnaire. **Après la fermeture de l'établissement**, je suis hélas restée sans activité pendant 2 à 3 ans, puis en janvier 1985, j'ai été embauchée par la commune de Giromagny pour faire le ménage de la mairie tout en travaillant pour une société de nettoyage installée à Lepuix-Gy. En janvier 1988, on m'a proposé de travailler à temps complet pour faire le ménage à l'école Lhomme et depuis cette époque je n'ai pas changé d'affectation.

### CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS DU 15 JANVIER

**Devançant de deux jours leurs aînés**, les élus du conseil municipal d'enfants, encadrés par Jean LEFEVRE assisté de Marie-Noëlle MARLINE, se sont réunis pour un ordre du jour copieux dont plusieurs points ont dû être reportés à une séance ultérieure.

**Le chant du premier couplet et du refrain de la Marseillaise** a ouvert la séance (le 2<sup>ème</sup> couplet sera pour la prochaine séance).

**Au sujet de la propreté de la ville**, les élus regrettent le comportement jugé incivique d'un certain nombre d'habitants qui ne respectent pas leur cadre de vie en jetant des débris et en laissant divaguer les chiens dans les aires de jeu. Une campagne de sen-

sibilisation de la population est envisagée de même qu'une journée "ville propre" avec nettoyage des rues et des places. En outre un effort est demandé à la municipalité afin de mettre en place plus de poubelles, voire même de bacs pour les chiens et de faire procéder plus souvent au vidage des éco-points par le SICTOM.

**La sécurité sur les trajets** conduisant aux écoles fait aussi l'objet de certaines inquiétudes. Les stationnements anarchiques de véhicules empiétant sur les trottoirs ainsi que les vitesses excessives sont pointés du doigt. La réalisation par les enfants de panneaux invitant les conducteurs à ralentir est proposée.

### VIE COMMUNALE

**Les sportifs de la société de tir** de Giromagny se sont fait remarquer dès le début d'année lors des championnats régionaux de tir au pistolet et à la carabine à 10m qui ont eu lieu à Exincourt. Les 9 compétiteurs du club ont remporté à eux seuls 10 récompenses individuelles dont 5 en or et trois titres de champions régionaux par équipe. De plus les compétiteurs obtiennent 13 qualifications pour les championnats de France qui se dérouleront les 5 et 6 février vers Nantes. Du jamais vu pour le club Giromagnien qui multiplie ses performances d'année en année.

**A l'occasion de la "Sainte Cécile"**, fête de leur sainte patronne, plusieurs musiciens de l'harmonie municipale ont été récompensés pour leur mérite et leur assiduité. Ainsi,

Damien CORDONNIER, trompettiste et Céline FENDELER, clarinettiste, ont reçu un diplôme d'honneur pour 5 ans d'exercice; Marie-Suzanne NAGELLEN, flûtiste, Carine SAMPOL, clarinettiste, Audrey NAGELLEN, clarinettiste, ont reçu un diplôme d'honneur pour 10 ans d'exercice ; Thierry HANTZBERG, tromboniste, une médaille fédérale avec diplôme pour 15 ans d'activité et Isabelle PERREZ, saxophoniste, une étoile fédérale de bronze pour 20 ans de service.

**Vœux du maire** : une assistance nombreuse a répondu à l'invitation du maire et des adjoints le 4 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux. En présence du sénateur Michel DREYFUS-SCHMIDT, du député Michel ZUMKELLER et de la conseillère générale Marie-Christine PEUREUX et avec

**" Attention aux secousses "**



**Michelle HELLE**

**" à l'école Lhomme depuis 1988 "**



**" stationnements anarchiques ... et vitesses excessives pointés du doigt "**



**" treize qualifications pour les championnats de France "**

*" malheureusement  
tout ne peut pas  
être fait tout de suite "*



*" la bibliothèque  
vient de lancer  
le prêt de  
cassettes video "*



*" trois petits Léo "*



*" carnaval le 8 février "*



la ponctuation des cuivres de la musique municipale, le maire Gilles Roy a brossé un tableau des réalisations de l'année écoulée comme la réfection des rues, le recrutement d'un garde champêtre, l'éclairage du stade ou encore la reprise du fleurissement. En évoquant ce qui n'a pas pu encore être réalisé, en dépit des attentes et des souhaits et notamment en direction des associations, le

maire a souligné que malheureusement tout ne peut pas être fait tout de suite car il convient d'être mesuré dans l'utilisation des deniers des contribuables.

**Saisissant cette occasion solennelle**, le maire a ensuite remis la médaille du travail à Bernard EGLINGER, employé aux services municipaux, pour 20 ans d'activité exercée avec "disponibilité et motivation".



### GIROMALIN

**Après les livres et les disques compacts**, la bibliothèque vient de lancer le prêt de cassettes vidéo. Riche de plus de 170 documents, la vidéothèque a d'ores et déjà pris un bel essor. L'adhésion dont le montant s'élève à seulement 5,50 euros par an permet d'emprunter 2 cassettes à la fois pour une durée de 15 jours. Films, documentaires et dessins animés sont renouvelés tous les 3 à 4 mois.

Depuis le 13 janvier, la bibliothèque assure une permanence supplémentaire, le lundi de 16H30 à 18H30. L'équipe de la bibliothèque vous accueille donc à présent le lundi (16H30-18H30), le mardi (16H30-18H00), le mercredi (13H30-16H30) et le samedi (13H30-16H30), sauf pendant les vacances scolaires où seule la permanence du samedi est maintenue."

**" Vivez intense, solidaire et sans frontières "**, tel est le slogan de la Marine Nationale qui, en 2003, propose plus de 4900 emplois dans 36 métiers différents à des jeunes, garçons et filles, âgés de 17 à 30 ans et avec un niveau scolaire allant de la 3ème à

Bac + 5. Pour vous renseigner, vous informer et construire votre projet professionnel, contactez le bureau d'information des carrières de la marine (BICM), Quartier Ruty, 64 rue Bersot, BP 36, 25998 Besançon Armées. Tel. Nj Azur 0 810 501 501. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8H00 à 17H30. Permanence du BICM dans le Territoire de Belfort : le 3ème mercredi de chaque mois de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00 à l'hôtel du Gouverneur, place de l' Arsenal à Belfort. Tel : 03 84 58 43 08.

**Prénom de l'année 2002** dans notre commune : Léo ! En effet, 3 petits "Léo" sont arrivés dans les foyers de notre commune parmi 30 nouveaux nés. Tous les autres sont uniques et certains probablement singuliers ; les voici dans le plus joyeux désordre (et sans garantie sur l'orthographe !) : Robin, Stella, Mallory, Alan, Léa, Laetitia, Cynthia, Louna, Yohan, Antoine, Mathilde, Paul, Arthur, Ophélie, Chloé, Corentin, Marie-Mathilde, Sébastien, Anaïs, Téo, Solyne, Alaina, Enzo, Maëva, Louis, Antonin, Thomas. Bienvenue à chacun !

### AGENDA DE JANVIER

**Samedi 8 février** : ■ de 9H30 à 10H30, carnaval des enfants des écoles ; départ de l'école Chantoiseau, rue du Tilleul, rue Thiers, Mairie, Grande rue, square du Paradis des loups, rue Maginot, rue des Casernes où aura lieu l'embrasement du roi Carnaval à 10H15 (suivi d'un chocolat chaud au Centre Socio-Culturel) ; ■ à 17H30 et 20H30, séances de cinéma au centre Socio-Culturel avec "Harry Potter et la chambre des secrets" de Chris Columbus.

**Samedi 22 février** : ■ Bourse aux vélos au Centre Socio-culturel organisée par l'USG section VTT ; ■ Cinéma au Centre Socio-Culturel avec à 17H30 : "la planète au trésor", dessin animé pour enfants et à 20H30 "Meurs un autre jour", un "James Bond" signé Lee Tamahori.

**Dimanche 23 février** : ■ Championnat de promotion d'honneur ; le Football Club Giro-Lepuix reçoit l'entente sportive de Charquemont au stade de Giromagny.

### GIROPATRIQUE

**Gendarmerie:** 03 84 29 30 17

**Mairie:** 03 84 27 14 18

**Services d'urgence:** Pompiers 18 ; SAMU 15.

**EDF:** 03 84 28 33 23 **GDF:** 03 84 28 51 22

**Syndicat des eaux:** 03 84 29 50 19

**Pharmacie:** 03 84 29 96 93.